

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et le dix-neuf décembre à dix-neuf heures trente, Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Paulette MARANO, Maire.

Présent(e)s : Mmes Joceline BROISSIAT, Monique DELAY, Danièle MACLE, Paulette MARANO, Fabienne RATTE.
MM. José BARISWYL, Yves GERAY, Christophe JOBARD, Jean-Claude LIMAT, Pierre SATTONNAY.

Absent : aucun

Secrétaire de séance: Mme Monique DELAY

En ouverture de la séance, Madame le Maire donne lecture d'une lettre de M. Pierre ABRIEL dans laquelle il annonce sa démission de son mandat de Conseiller Municipal.

Approbation du compte-rendu de la séance du 31 octobre 2014 : à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N°3 :

Il s'agit d'un virement de crédits du chapitre 011 (charges à caractère général) au chapitre 014 (atténuation de produits) pour un montant de 4 000 €.

ECLA a récupéré la compétence *Assainissement* depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les crédits prévus (soit 4 300 €) au compte 6284 chapitre 011 destinés à payer la redevance des eaux pluviales due au SIAAL doivent être transférés au compte 73921 chapitre 014 destinés au paiement de l'attribution de compensation due à ECLA.

De façon à pouvoir régler le 4^{ème} trimestre 2014 à ECLA, soit 5 106, 60 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de transférer 4 000 € au chapitre 014 (il reste 1 152,23 € sur ce chapitre).

ECLA : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES :

Cette commission s'est réunie le 17/09/2014. Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

CONVENTION DE PASSAGE SUR UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE (M. PÉLISSON) :

Le projet de création d'un accès piétons sur la parcelle ZB 9 "La Grand' Mare" depuis la Départementale 30 nécessite le passage sur la propriété privée appartenant à M. et Mme PÉLISSON. Une convention entre les propriétaires et la commune est à l'étude.

Contact sera repris avec M. et Mme PÉLISSON pour envisager l'achat par la Commune d'une bande de terrain nécessaire à ce passage ou une autorisation de passage portant sur une durée définie (5 ans renouvelables par exemple).

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAINS MUNICIPAUX A M. JULIEN MARICHY :

Le Conseil Municipal en date du 31/10/2014 a émis un avis favorable à la mise à disposition de M. Julien MARICHY de terrains communaux cadastrés ZA 91-92-93 d'une superficie totale de 5 924 m2 en échange d'une contrepartie: entretien de ces parcelles, mais aussi tonte deux fois par an de l'ancien terrain de foot, notamment pour les feux de la Saint Jean, et du terrain de la Grand' Mare.

Une convention précisant ces points doit être établie et signée avec lui.
Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, le Maire à signer la convention, à intervenir, moins une abstention (Joceline BROISSIAT).

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2015 :

Elles doivent être définies avant l'élaboration du budget 2015.

- Achat d'un photocopieur scanner couleur + disque dur externe pour la Mairie (dématérialisation des documents budgétaires). Etudier aussi la formule *location*.
- Achat d'une auto-laveuse pour la Salle des Fêtes.
- Aménagement du carrefour rue du Calvaire/route de St-Georges/rue Barodet.
- Travaux d'électricité (école, grenier Mairie, centrale de la salle des fêtes...) : des devis seront demandés.
- Achat de détecteurs de fumée : 3 à l'école, 2 à la Mairie.
- Cimetière : aménagement d'une plate-forme pour les véhicules des Pompes Funèbres, remplacement du panneau d'affichage, mur de soutènement, pose de caves-urnes. Des devis seront demandés.
- Travaux de voirie 2015: rue du Château d'Eau.
- Amélioration de l'évacuation des eaux pluviales route de Saint-Georges.
- Réfection des accotements route de Courlaoux.
- Réfection du toit de la Mairie.
- Curage de la Grand' Mare.
- Accès des handicapés à la salle de réunions.

Pour des raisons budgétaires, tout ne pourra pas être programmé sur 2015.

ETUDE DE DEVIS :

- ESAT : impression du bulletin municipal n° 8 pour un montant de 313, 24 € TTC. La dépense sera en grande partie couverte par la publicité (300 €). Devis accepté à l'unanimité.
- Achat de fournitures pour la réparation des guirlandes électriques par l'employé communal. La proposition de REXEL, la plus avantageuse, est retenue (181,35 € HT) pour l'achat d'un cordon de 44 m.

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS :

- 10/11/2014 : réunion du Conseil d'école de Frébuans: le règlement intérieur de l'école a été présenté et approuvé à l'unanimité. La présence d'enfants devant la grille de l'école bien avant l'heure a été signalée. Ils ne sont pas autorisés à pénétrer dans la cour, car ils ne sont pas surveillés.

Effectifs à la rentrée de novembre 2014 : 45 élèves à Frébuans et 20 à Trenal.

Prévision pour la rentrée 2015 : 5 élèves de plus.

Le versement des subventions aux coopératives scolaires, non réalisé en 2014, a été demandé. Le versement pour 2014 et 2015, soit 3 570 € pour les 2 exercices, a été décidé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

L'achat d'un nouveau téléphone a été demandé pour l'école de Frébuans (achat effectué).

- 24/11/2014 : Bureau du SIER, suivi le 17/12 du Comité Syndical : baisse de la consommation d'eau sur Frébuans. Augmentation du prix du m³ et de l'abonnement de 3 % pour 2015.

ECLA :

- 04/11/14 : Commission *Environnement* : présentation du Plan Climat (principe, objectifs, plan d'actions) par M. Francis PERNOT. Intervention de M. Eric REIBEL sur le CEP (Conseil en énergie partagée). Les communes peuvent solliciter une étude pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments municipaux.

- 01/12/14 : Bureau Elargi aux Maires.

- 03/12/14 : Commission *Développement Economique*.

- 09/12/14 : Commission *Transports Urbains, Déplacements Doux, Accessibilité*.

- 15/12/14 : Conseil Communautaire à Courbouzon.
- 18/12/14 : Bureau Elargi (Stratégie développement économique d'ECLA).
- 11/12/14 : SICOPAL : maintenance informatique du SIDEC, achat d'un 2^{ème} camion de livraison et réflexion sur la passage en Syndicat fermé.
- 11/12/14 : AMF (Association des Maires de France) : Droit de l'Eau et de l'Assainissement.
- 16/12/14 : Commission Communale *Information* : présentation du contenu du futur bulletin municipal.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Conseil Général : aménagement du Carrefour RD 30/route de St-Georges : des marquages au sol et des balises rétrécissant la chaussée sont prévus dès la fin de l'hiver.
- Conseil Général : Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) 2014 : 3 075 € reçus par Frébuans.
- Conseil Général : travaux engagés sur les routes communales desservies par les transports scolaires : les informations doivent être transmises à la Direction des Transports.
- Nouveaux rythmes scolaires : bilan des activités périscolaires:
 - 1^{ère} période du 2 septembre au 13 novembre : 23 enfants inscrits pour cette période sur 42 concernés, soit environ 50 %.
 - 5 activités proposées : à Trenal, Anglais, Eveil musical, Art'Récup et à Frébuans, Activités sportives, Eveil corporel. Le tarif appliqué pour les 9 semaines est de 12 € par enfant pour une activité, 18 € pour 2 et 23 € pour 3 ...
 - Les 5 animateurs perçoivent une rémunération de 30 ou 40 € par séance. L'investissement en matériel est de l'ordre de 900 € pour Trenal (ordinateur, imprimante, tableaux, fournitures diverses).
 - Le bilan financier est en cours, mais le coût par enfant peut être évalué à environ 200 € hors frais de chauffage, d'électricité et de ménage.
 - Les aides de la CAF (ASRE) versées au périscolaire (de l'ordre de 1 134 €) et le Fonds d'amorçage versé aux communes (50 € par élève) viendront en déduction des dépenses.
- Pour la 2^{ème} période du 17 novembre au 29 janvier, 19 enfants sont inscrits et 4 activités sont maintenues.
 - Quelques séances "Contes" sont programmées en novembre et en décembre pour les Moyens et les Grands de la Maternelle. Elles sont assurées par des bénévoles.
- Démarche "Zéro pesticide" : lors de la dernière réunion de la Commission *Environnement* d'ECLA du 4 novembre dernier, a été présenté le projet d'accompagnement des Collectivités vers le *Zéro Pesticides* (qui sera obligatoire pour les Collectivités d'ici fin 2016).
 - Ce projet vise à accompagner les Collectivités vers la suppression de l'utilisation des pesticides. Concrètement, cela se traduit par la réalisation d'un diagnostic sur la commune et la réalisation d'un plan de gestion alternatif .
 - Ces prestations sont **financées à hauteur de 80 %** par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. L'Agence finance également au même taux les investissements réalisés (matériels, outils de communication...)
 - La consommation de pesticides par la commune est faible. Le Conseil Municipal émet un avis défavorable.
- Marianne Marguerite SYAMOUR : grâce à M. Christian MARECHAL, qui a observé attentivement la Marianne exposée dans la salle de réunion du Conseil Municipal, nous savons qu'elle a été réalisée par la sculptrice Marguerite GAGNEUR, dite SYAMOUR (1857-1945).

Née à Bréry dans le Jura d'où elle tire son nom d'artiste (contraction de **Syam**, village jurassien, et **Amour**), elle est une artiste engagée qui défend les valeurs de la République, les Droits de l'Homme, la Laïcité et le Pacifisme. Ses premières statues (1884-1885) représentent la République en buste ou en médaillon.

- Achat d'un tapis de table pour les cérémonies de mariage (620, 88 €) :

Une majorité de membres du Conseil Municipal désapprouvent cet achat qu'ils considèrent comme une dépense superflue. Ils déplorent encore plus les conditions dans lesquelles cet achat a été décidé, uniquement par le Maire et une Adjointe, sans demander l'avis des autres élus, puis sans les informer. Pour information, la facture ayant été payée en investissement, la Commune peut récupérer la TVA.

URBANISME-DOSSIERS EN COURS :

- Demande de travaux de Mme Christelle PEREZ, en date du 11/12/2014 pour la réfection des toitures maison d'habitation et garage, 102 rue Prosper-Sordet- DP N° 11/2014.

- Permis de construire de M. Pierre ABRIEL, en date du 18/12/2014, pour la transformation d'une grange en pièce d'habitation et la modification de l'ouverture vers l'extérieur, 4 rue des Bois de Reine- PC N° 2/2014

URBANISME au 19 décembre 2014 :

- Non-opposition en date du 2/12/2014, à la demande déposée par M. José BARISWYL, pour la construction d'un garage, 28 rue Sous Charnet – DP N° 8/2014

- Non-opposition en date du 18/11/2014, à la demande déposée par Mme Colette JACQUIER pour l'agrandissement d'une fenêtre et la création d'une autre fenêtre, 79 rue En Sus Boirier DP N° 9/2014

- Non-opposition en date du 09/12/2014, à la demande déposée par M. Gérard CABUT pour la construction d'un abri de jardin 72 rue Sous Charnet – DP N° 10/2014 (régularisation).

- Non-opposition en date du 18/12/2014 à la demande déposée par Mme Christelle PEREZ, pour la réfection des toitures habitation et garage, 102 rue Prosper-Sordet – DP N° 11/2014

- DIA N° 7/2014 : vente par M. Pierre JACQUIER au profit de Mme Colette MARIE d'un bien 79 rue En Sus Boirier.

- DIA N° 8/2014 : vente par M. Pierre JACQUIER au profit de Melle Virginie ROUTHIER d'un bien 50 rue En Sus Boirier.

- DIA N°9/2014 : vente par l'Entreprise ROUX Père et Fils au profit de la SAS FAMY, représentée par Monsieur Jacques FAMY, d'un fonds de commerce, rue Prosper Sordet.

Dates :

Le vendredi 9 janvier 2015 à 20 heures à la Salle des Fêtes. **Assemblée Générale de Floranim.**
Le samedi 10 janvier 2015 à 18 heures : **Vœux du Maire** à la Salle des Fêtes.

Prochaine séance du Conseil Municipal : le vendredi 30 janvier 2015 à 19 h 30.

La Secrétaire de séance,
Monique DELAY



Le Maire,
Paulette MARANO

